



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

## COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 18 mars 2019

#### Présents :

**Président :** Laurent CHABAUD

**Membres :** Thierry BOLZE, Gérard GRANJON, Olivier LANDY, Karim BOUGATEF, Christophe BOULON, Guillaume CIMIER, Nicolas TRAN, Jean Luc COMACLE.

**CTDA :** Jean Claude LEFRANC

**Excusés :** **Membres :** Amadeu DO REGO, Michel GREGEOIS, Mohamed AROUS, Corentin BREURE, Moussa TALL, Roger ANDRE, Lucien CHARBONNEL, Bilal LAIMENE et Sami CHAOUCH.

#### CONDOLEANCES

Notre ami Michel GREGEOIS, Vice-Président de la CDA, a eu la douleur de perdre sa sœur qui était atteinte d'une maladie dégénérative et est décédée vendredi dernier.

C'est sans doute une délivrance pour la défunte qui ne souffre plus mais c'est un déchirement pour Michel et sa famille très éprouvés par cette disparition et dans la peine !

Les obsèques de la sœur de Michel GREGEOIS ont lieu JEUDI 21 MARS à 16h00 au Crématorium du cimetière de la Guillotière (17, rue Pierre Delore – LYON 8<sup>ème</sup>).

Avec tout notre soutien à Michel, et nos sincères condoléances à lui-même et sa famille.

#### RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

##### Courriers des arbitres et observateurs :

BAKOURA Lydia : Rapport transmis à M. LEFRANC, M. CHABAUD et M. CIMIER

BENAOUDA Cehim : Attente certificat médical

BENELMAADADISmain : Courrier transmis à M. CHAOUCH

BOIZET Hervé : Courrier pris en compte

BOUGHAZI Mohammed : Rapport pris en compte

FURNION Mathis : Courrier transmis à M. CIMIER

JACQUOT Marjorie : Certificat médical pris en compte

KADDOUR Hakim : Attente certificat médical

MOLINO Vincenzo : Certificat de reprise pris en compte

MORENO Tatiana : Rapport transmis à la commission compétente

NGUYEN Robert : Nouveau numéro de portable pris en compte

##### Courriers des clubs :

CHAMBOST ALLIERES ST JUST : Dossier transmis à M. CHABAUD

ENT.S. CHARLY F. : Demande prise en compte

U.S. CHEMINOTS LYON VAIZE : Demande transmise au désignateur

AM.S. DE DIEMOZ : Courrier transmis à M. CHABAUD

EV. DE LYON : Demande non prise en compte au vue de la date de demande

ENT.S. ST PRIEST : Demande transmise au désignateur

O. ST QUENTINOIS FALLAVIER : Demande transmise au désignateur

F.C. TARARE : Courrier traité par M. DO REGO



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

## ➡ DECISIONS

**NON RETOUR DU QUESTIONNAIRE ANNUEL** : Les arbitres suivants, n'ayant pas retourné leurs questionnaires annuels dans les délais impartis, sont distraits de désignation à compter du lundi 18 mars 2019 jusqu'à réception du questionnaire :

- MEJERI Mehdi (D4) - OL ST GENIS LAVAL
- BELHOUT Toufik (D5) - FC MENIVAL
- HAGGAI Emmanuel (D5) - UO TASSIN
- CHENNOUF Hamza (U20) - AL ST MAURICE EXIL
- HEMAMID Nabil (U20) - CO ST FONS
- HEMAMID Ramzi (U20) - CO ST FONS
- MAMMAD Oussama (U20) - AS LIMAS
- MARQUES Lazare (U20) - AS BELLECOUR PERRACHE
- BELDJILLALI Ramzi (JAD) - FC POINT DU JOUR
- MECHTA Yanis (JAD) - EVEIL DE LYON
- MOKRI Yanis (JAD) - CO ST FONS
- PORTEBOEUF Paulin (JAD) - FC POINT DU JOUR
- TABET Jahid (JAD) - OL ST GENIS LAVAL

## ➡ INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe [www.lesiffletdugone.com](http://www.lesiffletdugone.com).

Articles à lire en ce moment sur notre site web [www.lesiffletdugone.com](http://www.lesiffletdugone.com):

**Newsletter #7**

**Coup de sifflet reconnaissant à Mario**

**Tombola UNAF-EVIAN 2019**

**N'oubliez pas de ramener ou de renvoyer au District les talons des billets ainsi que l'argent des billets vendus. D'autres carnets à vendre sont toujours disponibles pour ceux qui le souhaitent.**

**MERCI dans tous les cas de votre aide précieuse.**

**Adhésion UNAF 2018-2019** :

Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois.

C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale.

**46 € pour un adulte, 33€ pour un jeune, 25€ nouvel arbitre, jeune ou adulte, après le 15/01/2019.**

Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.

**Services de proximité offerts à nos adhérents** :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports. Alors n'hésitez pas à les contacter.